



**Ville de Dreux**

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 AVRIL 2026

### DÉLIBÉRATION N°DEL2026-079

**Biennale Panorama - Conventions de partenariat  
(Culture)**

8.9

Rapporteur : Martine PITOU

Nombre de membres en exercice	<b>39</b>
Nombre de présents	<b>36</b>
Nombre de pouvoirs	<b>3</b>
Votants	<b>39</b>

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à dix-neuf heures et trente-neuf minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 24 avril 2026, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Abdel-Kader GUERZA.

#### Étaient présents

Abdel-Kader GUERZA, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Martine PITOU, Christophe LE CICLE, Florence ARCHAMBAUDIERE, Philippe RIVE, Sabine FRETEY, Mounir CHAKKAR, Fatiha MESSAOUDI, Jacques ALIM, Nadine CHOLIN, Arnaud DAUTREY, Slimane MORDI, Fouzia KAMAL, Ratko KLISURA, Sophie WILLEMEN, Christophe LE DORVEN, Caroline SIMOES, Mathieu TRIBOUILLOIS, Halima TAIBI, Asma SHAHZAD, Nelson FONSECA, Hakan YILDIZ, Mattis AIT-MOUHOUB, Frédéric COVET, Jean-Michel POISSON, Talal ABDUL-KADER, Eric DUQUESNOY, Pierre-Frédéric BILLET, Esra ATSAK, Marie DALENÇON, Jean LESPINAS, Youssef LAMRINI, Yasemin ALBAYRAK, Valentino GAMBUTO

#### Pouvoirs

Caroline BRAY donne procuration à Marie-Françoise SCAVENNEC, Véronique JULIÉ donne procuration à Mathieu TRIBOUILLOIS, Caroline VABRE donne procuration à Jean-Michel POISSON

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Françoise SCAVENNEC

Dans ses missions de sauvegarde du patrimoine et de soutien à la création, la Ville de Dreux, via le Centre d'art contemporain l'ar[T]senal et le Musée d'art et d'Histoire, engage la création d'une Biennale dédiée aux arts et métiers d'art intitulée « PANORAMA », en partenariat avec les associations Art et Clochers et Les amis de l'ar[T]senal.

Cette manifestation, programmée du 6 mai au 1er novembre 2026, est conçue comme un parcours artistique à l'échelle de la Ville, déployé dans onze lieux patrimoniaux et culturels de Dreux, notamment le Musée d'art et d'Histoire, la Chapelle de l'Hôtel-Dieu, le Centre d'art contemporain l'ar[T]senal, l'église Saint-Pierre, le prieuré Saint-Thibault, le Beffroi, le Domaine royal, Montulé-Maison des arts, ainsi que d'autres espaces culturels partenaires.

Orchestrée par une équipe de commissaires d'exposition, de médiateurs spécialisés, de services de la Ville et de bénévoles issus des associations culturelles locales, la Biennale PANORAMA propose un ensemble d'expositions, d'installations monumentales éphémères, d'ateliers collaboratifs et d'événements artistiques.

Ce projet a pour ambition de renouveler le regard porté sur la création et le patrimoine, de sensibiliser l'ensemble des publics aux arts et métiers d'art, et de valoriser une vingtaine d'artistes et artisans vivant et travaillant en Eure-et-Loir.

Afin de garantir la qualité de l'accueil des artistes et des publics, des partenariats opérationnels sont mis en place entre la Ville de Dreux et les associations précitées.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Martine PITOU,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité

- Approuve les conventions proposées,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

La secrétaire de séance



**Marie-Françoise SCAVENNEC**

Le Maire,



**Abdel-Kader GUERZA**

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le

Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux

le

**05 MAI 2026**